



Rachat du fond de commerce

Par **SLY2005**, le **30/01/2010 à 22:25**

Bonjour, Je suis sur le point de racheter le fond de commerce d'une salle de musculation. Cette salle propose des forfaits à l'année, par trimestre ou semestre, l'année étant déjà commencée, de nombreux forfaits ont déjà été vendus et même encaissés. Je voudrais savoir si en rachetant ce fond de commerce, je bénéficie d'une partie de l'argent encaissé au préalable pour ces inscriptions qui viennent à peine de commencer ou bien je perds totalement l'année encourue. Cordialement

Par **amazonus**, le **30/01/2010 à 23:41**

bonjour, en théorie, il serait judicieux de négocier cette somme en moins sur le prix du fond au prorata du temps de l'abonnement. Mais ça peut aider...

Par **SLY2005**, le **31/01/2010 à 19:30**

MERCI POUR CETTE INFORMATION ? IL EST VRAI QUE JE N'Y AVAIS PAS PENSÉ
MERCI